



Dossier d'inscription pour la formation de formateur TeamSTEPPS (Master Training)

Une nouvelle session de formation de formateurs **TeamSTEPPS** est organisée au Casino de Morges (www.casinomorges.ch), **les 23 et 24 mai 2019, de 8h30 à 17h00.**

Les établissements souhaitant participer inscrivent une équipe de trois personnes, incluant de préférence une personne issue du corps médical et une personne issue des soins infirmiers. Le profil de la troisième personne est à choisir en fonction de la mission de l'institution ou du département concerné. Les hôpitaux régionaux et les entités non-hospitalières de taille modeste peuvent ne déléguer que deux personnes, s'ils font état d'un partenariat avec un autre hôpital pour la troisième personne (qui doit alors être disponible pour participer à organiser et à dispenser la formation au sein de l'hôpital qui s'inscrit).

L'expérience du déploiement de TeamSTEPPS montre qu'une équipe de trois personnes est un minimum pour l'organisation d'une stratégie de déploiement, pour la planification et la dispensation de la formation, ainsi que pour l'appui à la mise en œuvre des outils dans les services. La mission des personnes formées sera en effet d'une part d'animer des formations à TeamSTEPPS, mais aussi de conseiller la direction de leur établissement ou département dans la mise en œuvre de ce concept de travail en équipe, et d'organiser le soutien aux personnes formées.

La formation de formateurs offrira des places pour dix équipes de trois participants. Lors de l'inscription, préférence sera donnée aux établissements qui répondent strictement aux critères ci-dessus.

Travail préparatoire

Dans les deux mois précédant la formation, les équipes inscrites auront à réaliser un travail préparatoire. Celui-ci consistera en des lectures de documents et en l'élaboration d'un descriptif de la stratégie de mise en œuvre de TeamSTEPPS au sein de l'établissement.

Tarifs

Le tarif inclut la formation elle-même, les supports de cours, les repas et pauses-café. L'hébergement n'est pas compris.

Tarif : Fr 460.- par participant pour les inscriptions reçues jusqu'au 2 avril 2019, Fr 550.- au-delà.

Ces tarifs sont non-remboursables dès l'inscription, mais un participant peut être proposé en substitution d'une personne devant se désister.

Inscription

<p>Etablissement Nom de l'établissement : Adresse :</p>	<p>Membre de l'équipe Nom et prénom : Fonction : Profession : Service, département : Courriel :</p>
<p>Membre de l'équipe Nom et prénom : Fonction : Profession : Service, département : Courriel :</p>	<p>Membre de l'équipe Nom et prénom : Fonction : Profession : Service, département : Courriel :</p>

L'établissement certifie que cette inscription a le soutien de la direction générale, que tous les membres inscrits ont un profil adéquat pour dispenser une formation au travail en équipe et sont disponibles aux dates de la formation. L'établissement a pris connaissance du caractère non-remboursable du tarif et s'engage à ce que le travail préparatoire soit réalisé. L'inscription est à adresser à la FHV à Mme Murielle Franconville (murielle.franconville@fhv.ch). Des renseignements sur la formation peuvent être obtenus auprès de Anthony Staines (anthony.staines@bluewin.ch).

Nom et prénom de la personne qui effectue l'inscription au nom de l'établissement :

Date et signature :
